



Ne pas perdre le Nord :

**Fin de Vie,
Migrations,
Économie sociale et solidaire,
Foi des adolescents...**

Chrétiens en Morbihan

*Bimensuel du diocèse
de Vannes*

n° 1402

du 7 février 2014

Conférence des Évêques de France.....	6
Session sur la fin de vie.....	8
Conférence sur l'économie sociale et solidaire..	10
Intervention du Père Petitclerc.....	12
Formation: le corps pour aimer.....	14
La Bible : Nouveau Testament.....	15
Défunts.....	17
CCFD : migrations et partenariats.....	20



Soirée Louange, animée par le groupe Sonnen, pour se rencontrer, réfléchir, faire la fête et prier ensemble. Cet événement s'adresse à tous les chrétiens de la région lorientaise ainsi qu'à toutes les personnes souhaitant vivre une rencontre avec une Église qui rayonne en Christ. Accueil à Notre-Dame-de-Victoire à partir de 20h15. 20h30 : début de la soirée. 21h : lecture de l'Évangile du jour "Sermon sur la montagne" (Mt 5, 17-37), puis prédication par le Père Jean-Joseph Laurent. 21h15 : groupes de partage. 21h30 : reprise de la louange. 22h30 : adoration.

● **Samedi 15 février, à l'église Notre Dame-de-Victoire (Saint-Louis), place Alsace-Lorraine, à Lorient.**

"Chuuuut... Ecoutez ?" Récollecion pour L.E.M.E. et catéchistes (salariés ou bénévoles) animée par Dominique Pollet, chargée d'accompagnement spirituel.

2 dates sont proposées :

Le jeudi 13 février, à l'Abbaye La-Joie-Notre-Dame, à Campénéac.

Le mardi 25 février, au centre spirituel de Penboc'h, à Arradon.

● **Inscriptions au plus vite auprès du Service de Catéchèse : 02 97 68 15 59**

"Espérance et Vie" : pour mieux comprendre son deuil, pour réapprendre à vivre et avancer, une journée d'échange et de partage est organisée par le mouvement chrétien d'accompagnement des veufs et veuves.

A 10h : témoignage de Sylvie Simon (responsable nationale des jeunes veuves). Après le repas pris sur place, quelques questions aideront les participants à réfléchir sur les incidences du deuil :

- la gestion de la vie quotidienne,
- l'importance de prendre soin de soi pour aider à renaître et faire des projets qui font avancer,
- place de la foi qui peut aider à se reconstruire.

A la fin de la journée, quelques informations seront données sur la suite des activités prévues.

● **Le samedi 22 février, de 9h30 à 16h30, à la Maison du diocèse, 55 rue Mgr Tréhiou, à Vannes. Pour tout renseignement, s'adresser à Thérèse Le Jallé, Questanette, 56190 Muzillac, tél : 02 97 41 52 34**

Session "Touché par le deuil" : comment survivre, se reconstruire, sortir de la spirale du chagrin ? Temps fraternel, écoute de la Parole, accompagnement individuel. Avec la participation de Rose-Marie Mahé, Marie-Christine et Claude-Henri Pesquet.

● **Du lundi 24 au vendredi 28 février, Centre Spirituel de Penboc'h, à Arradon.**

Soirée "Danses d'Israël" au Monastère des Augustines, à Malestroit.

Mercredi 26 février, 19h. Rendez-vous dans le hall d'entrée de la Clinique des Augustines. Merci d'annoncer votre participation et de prévoir un pique-nique

● **Contact : Sr Roxane 02 97 73 18 00 (poste 2130) accueil.amj@gmail.com**

Session liturgique "Le chant liturgique, Corps et Âme" ? animée par le Père Joël Bourdaroua, dominicain de la Sainte-Baume au plan d'Aups, et Alain Deschamps, de Mareau-aux-Prés.

Travail de quelques pièces du répertoire liturgique composées par le Père André Gouzes. Les répétitions alterneront avec des exercices physiques (travail vocal, écoute, respiration, relaxation...).

● **Du 12 au 16 mars, chez les Dominicaines de la Présentation, accueil Saint-Joseph, à Saint-Pierre-Quiberon. Tél : 02 97 30 94 89**

Retraite spirituelle "La bourse ou la Vie ?" Gérer ses biens selon l'Évangile.

Quelle relation à l'argent et aux biens pour avoir une vie selon l'Esprit-Saint ? Retraite animée par Frère Emidio-Marie Ubaldi, franciscain conventuel de Cholet. La retraite se déroulera principalement en silence et sans les enfants. Messe quotidienne, possibilité de confession.

● **Du jeudi 13 au dimanche 16 mars, à la Maison du diocèse, à Vannes. Renseignements auprès de Cyril Markt : 02 90 74 95 56 / 06 30 33 54 89 famille.markt@free.fr**



Quelle religion ?

Dans un débat télévisé, des points de vue différents, d'ordre politique, étaient confrontés. Un débattre a introduit son intervention en disant : « Ce n'est pas ma religion, mais, parlons, si vous le voulez bien, de ce qui vient de faire la une des journaux ». C'est le terme religion ainsi banalisé que j'ai surtout retenu. Immédiatement, m'est venu à l'esprit ce qui est aussi dans le langage courant : « je ne mange pas de ce pain-là. » Le pain, c'est bon. La religion aussi. Mais, y aurait-il donc du mauvais pain ? Et de la nocivité dans la religion ? Comment discerner entre le bon, le moins bon et le mauvais ?

Par l'une et l'autre expression, on tient à se mettre à distance de ce qui est dit et fait. En se servant du mot religion pour le dire, on le détourne de son sens propre. Le pain, lui, est tellement bon qu'il symbolise ce qu'il y a de meilleur pour nourrir les hommes. La prière du "Notre Père" invite d'ailleurs à demander : « *donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.* » Et si la religion était du bon pain à partager !

L'étymologie latine indique un lien fondamental qui s'établit au quotidien. Être religieux, c'est se vouloir relié à Quelqu'un en qui on a toute confiance, et de qui on peut attendre tout ce dont on a besoin pour vivre, non pas en esclave asservi, mais en humain reconnu dans sa dignité, et respecté dans le choix qu'il fait en conscience. Le lien unit à un Absolu qui attire à Lui. Qui est-il pour avoir un tel ascendant ? Dans l'histoire de la pensée humaine, il a reçu plusieurs noms. Les chrétiens le nomment Dieu, en accordant foi à sa Parole présente en

Jésus. « *Elle mérite d'être accueillie sans réserve* », écrit Saint Paul, qui recommande de l'écouter « *en hommes raisonnables, justes et religieux* ».

Raisonnables pour être religieux, car la raison est naturellement en attente d'une Vérité Supérieure, et **Religieux** pour agir, dans le concret de l'existence, avec une raison éclairée et fortifiée. Christianisme, Judaïsme et Islam, se rejoignent sur cet Absolu qui est un Vivant Tout Aimant, source de ce qui existe. **Que faire pour être dans une relation religieuse juste avec Lui ?** Ceux qui s'en réclament devraient s'unir pour promouvoir une fraternité universelle dans le monde, car la religion juste n'est pas de l'ordre de l'opinion individuelle, ni même d'une pensée profonde partagée par un petit groupe tenté par le sectarisme ; elle s'enracine dans une Alliance commune avec un Dieu personnel qui aime sans condition. Dans sa Parole, rien n'invite à la haine qui tue. Tous ses gestes incarnent l'Amour. Pour justifier la religion du chrétien, Saint Jean écrit : « *Qui n'aime pas n'a pas découvert Dieu, puisque Dieu est Amour. Si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et nous en Lui.* »

La religion vraie relie au Dieu Amour pour vivre et mourir d'Amour. Elle rassemble dans la Vérité et la Paix sans contraindre les consciences. Le dialogue inter-religieux fait barrage aux tentations de l'instrumentaliser à des fins inhumaines.



Paris, le jeudi 16 janvier 2014
Déclaration du Conseil permanent de la Conférence des Évêques de France

Fin de vie : pour un engagement de solidarité et de fraternité

Un projet de loi sur la fin de vie pourrait être déposé devant le Parlement d'ici la fin de l'année. Des rapports et des avis rendus publics ces derniers mois ont demandé des améliorations de la loi Leonetti. Cependant, améliorer la législation, ce n'est pas la changer fondamentalement. Le sujet est trop grave pour ne pas agir avec prudence.

Contrairement à d'autres¹, l'avis rédigé par un « panel de citoyens »² propose de légaliser le « suicide médicalement assisté », sous condition d'une demande expresse d'une personne en fin de vie ou atteinte d'une maladie jugée irréversible. Aider un malade à mettre lui-même fin à ses jours ou provoquer délibérément la mort d'un patient à sa demande, ce qui est proprement appelé euthanasie, sont inacceptables. L'avis admet même la pratique de l'euthanasie sans consentement de la personne devenue incapable de s'exprimer !

Notre société cherche à « esquiver la mort »³ et redoute la proximité avec celui qui va mourir. Elle pourrait être ainsi conduite à des décisions inhumaines. Il importe donc de clarifier le vocabulaire et les buts poursuivis. Personne ne peut provoquer délibérément la mort, fût-ce à la demande d'une personne gravement malade, sans transgresser un interdit fondamental. « Tu ne tueras pas »⁴ demeure une exigence morale majeure de toute société, et, pour les croyants, un commandement de Dieu. C'est le fondement de toute vie sociale respectueuse d'autrui, spécialement des plus vulnérables⁵. Nombre de nos contemporains, en raison d'une maladie, d'un handicap ou de leur âge, se sentent devenus une charge pour leurs proches et un poids pour la société. Ils souffrent de leur solitude, de l'indifférence d'autrui, du regard porté sur eux dans une société axée sur les valeurs d'autonomie et d'efficacité. Ceux qui en viennent à douter de la valeur et du sens de leur vie ont besoin « d'accompagnement, de solidarité et de soutien dans l'épreuve »⁶. N'aurons-nous rien d'autre à leur proposer que de mettre fin à leur existence ?

Le suicide est souvent présenté de nos jours comme « une ultime liberté ». Mais en même temps, on s'alarme, à juste titre, des taux élevés de suicides particulièrement chez les jeunes et les personnes âgées. Comment réagir contre la banalisation du suicide et en faire en même temps la promotion ? Comment pourrions-nous juger nécessaire d'aider certaines personnes à affronter un épisode de détresse pour éviter l'irréparable, et, par ailleurs, encourager et assister d'autres personnes dans leur volonté de mourir ? Qui deviendrait le juge des vies qui ne valent plus d'être vécues ? Il serait discriminatoire d'estimer aussi différemment la valeur de la vie des uns et des autres.

Tout suicide affecte la solidarité et la volonté de vivre du corps social. Il est donc nécessaire et urgent de poursuivre un véritable engagement de solidarité et de fraternité. Beaucoup se sont investis pour soulager les douleurs et les souffrances de la fin de vie mais « la tâche à accomplir est encore immense »⁷.

Les campagnes médiatiques de promotion d'une nouvelle loi contribuent malheureusement à détourner l'attention des indispensables réformes à entreprendre, parmi lesquelles l'accès à « des soins palliatifs et à un accompagnement » à « toute personne malade dont l'état le requiert »⁸.

Notre conviction profonde est qu'un changement législatif ne peut avoir pour objectif que de rendre plus manifeste le respect dû à toute personne en fin de vie. Cela passe par le refus de l'acharnement thérapeutique, le refus de l'acte de tuer ; ainsi que par le développement des soins palliatifs et le renforcement des solidarités familiales et sociales.

Le Conseil permanent de la Conférence des Évêques de France
Mgr Georges PONTIER, Archevêque de Marseille, Président
Mgr Pierre-Marie CARRÉ, Archevêque de Montpellier, Vice-président
Mgr Pascal DELANNOY, Évêque de Saint-Denis, Vice-président
Cardinal André VINGT-TROIS, Archevêque de Paris
Mgr Jean-Claude BOULANGER, Évêque de Bayeux et Lisieux
Mgr François FONLUPT, Évêque de Rodez et Vabres
Mgr Jean-Paul JAMES, Évêque de Nantes
Mgr Hubert HERBRETEAU, Évêque d'Agen
Mgr Stanislas LALANNE, Évêque de Pontoise
Mgr Benoît RIVIÈRE, Évêque d'Autun, Chalon et Mâcon

¹ Notamment, Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir, 30 juin 2013.

² Conférence de citoyens sur la fin de vie, Avis citoyen, 14 décembre 2013. 18 personnes réunies par l'IFOP.

³ Cf. Commission de réflexion sur la fin de vie en France, Penser solidairement la fin de vie, Rapport à François Hollande, Président de la République française, décembre 2012, Partie I, § I.1 : Lesquive de la mort.

⁴ Livre de l'Exode – Chapitre 20, 13.

⁵ Cf. Louis-Marie Billé, Président de la Conférence des Évêques de France, « Un compromis impossible », Communiqué de presse, 4 mars 2000.

⁶ Jean-Paul II, Evangelium Vitae, 25 mars 1995, § 67.

⁷ Cf. Comité consultatif national d'éthique, Avis n° 121, Fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir, 30 juin 2013, 3^e Partie, III.2.

⁸ Code de la santé publique, art. L1110-9.-



Fin de vie

Réflexion éthique, théologique et pastorale.

Peut-on choisir l'instant de sa mort ? Peut-on mourir sans souffrir ? Comment gêner le moins possible ses proches, les médecins, et la société ? Toutes ces questions, nées au plus intime des personnes en fin de vie, sont mises en lumière par des affaires judiciaires, des débats publics et des décisions législatives. L'Église y répond, elle, par une parole d'accueil de la fragilité, d'écoute des plus faibles, d'accompagnement de chaque personne. Pour avancer dans cette voie, la pastorale de la Santé a organisé, les 7 et 8 janvier, deux journées de formation auxquelles ont participé une cinquantaine de prêtres, diacres et laïcs engagés dans le milieu de la santé.

Sœur Roxane Studer, religieuse augustine à Malestroit a été la première à intervenir pour présenter la "Maison Yvonne Aimée", première unité résidentielle de soins palliatifs du Morbihan. Cette structure de huit lits existe depuis 2003. L'équipe médicale et soignante s'appuie sur une prise en charge de haut niveau en matière de traitement de la douleur, de la souffrance et de toute forme d'inconfort. Sœur Roxane témoigne : *"les personnes qui souhaitent "en finir" sont des personnes qui, à leur arrivée, souffrent beaucoup. Lorsqu'on parvient à soulager cette souffrance, elles ne réitèrent pas leur demande".* La Maison Yvonne Aimée est un lieu *"le plus familial possible"* qui permet aux patients de passer de la logique du "faire", qui a cours dans le monde, à celle de "l'être" qui fait parfois si peur. Même si quelqu'un ne peut plus rien faire, il garde toute sa valeur et son quotidien s'étaye de petits projets : faire quelques pas dans le couloir, une promenade dans le parc, passer une journée à la maison, partager un repas en famille...

L'accueil des familles est une autre mission importante de ce lieu. Les proches sont souvent démunis ; ils ont besoin de parler, d'établir une nouvelle relation avec le malade et aussi, parfois, d'envisager son départ. *"Une dame revient nous voir régulièrement, explique Sœur Roxane ; son mari est décédé il y a cinq ans et elle nous dit qu'elle sent davantage sa présence, ici chez nous, qu'au cimetière où il est enterré".*

Après cette approche très concrète et ce témoignage serein de l'accompagnement de malades, le philosophe Jacques Ricot a invité l'auditoire à entrer plus profondément dans les termes et dans leur utilisation actuelle : *"On le voit dans le rapport Sicard*, dit-il, notre société se crispe sur ce qui précède la mort, comme si elle avait du mal à supporter la finitude de la vie."* Le philosophe fait le constat suivant : *"on ne sait plus comment faire face à ces instants qui précèdent la fin : que faire avant de s'en aller ?"* Ce qui conduit aussi sans doute à s'interroger : pourquoi s'en aller ? Comment supporter

de devoir à s'en aller ?

Jacques Ricot s'est attaqué ensuite au terme d'euthanasie dont la racine grecque est *"bien-mourir"*. C'est au 20^{ème} siècle qu'il prend le sens qu'on lui donne aujourd'hui, et que Jacques Ricot résume à *"anticiper le moment de sa mort pour en éviter les maux"*. Aujourd'hui l'euthanasie se définit par le geste ou l'omission, par un tiers, qui entraîne la mort. Si cela vise une situation qui veut abréger des souffrances morales, physiques ou existentielles, l'euthanasie requiert le consentement de la personne, il faut ensuite approfondir les notions d'euthanasie dite "passive" ou "active", "directe" ou "indirecte".

Plus loin dans son propos, Jacques Ricot aborde le terme de "dignité" il s'élève contre son emploi par une association du "droit à mourir dans la dignité" : *"Peut-on penser que ne pas demander à mourir reviendrait à perdre sa dignité ? s'interroge-t-il. La dignité n'est pas une convenance personnelle, ni une idée qu'on se fait de soi. On pourrait plutôt parler de "droit de mourir librement", car la dignité n'est pas une propriété de l'homme, elle est une exigence qui attend d'être honorée"*. Un beau plaidoyer pour la reconnaissance de la vulnérabilité dans notre société, pour le respect de la vie, dans une société qui pourrait rapidement se réduire à la *"co-existence de libertés"*.

Le lendemain, le Père Patrick Verspieren a présenté la situation en France à propos des lois sur les grands malades et sur la fin de vie. Il a développé les étapes les plus récentes : rapport Sicard, comité national d'éthique, conférences des citoyens, afin que les participants à la session aient une connaissance de la situation actuelle. *"Cela permettra à chacun de se situer dans ses responsabilités, de réfléchir, de prendre position dans ses relations personnelles et professionnelles dans les hôpitaux, les cliniques, auprès des représentants de la société et d'envisager les actions éventuelles à mener"*. Le Père Verspieren estime qu'il en va de la responsabilité de chacun : *"Cette*

information est importante. Il y a actuellement une pression très forte des médias qui influence la société ? Il est essentiel que chacun se forme".

Face à ces débats publics, le jésuite a ensuite précisé comment l'Église catholique se positionnait face à ces questions. En reprenant les grands textes de l'Église Universelle, et particulièrement le discours du Pape Pie XII sur le traitement de la douleur et l'arrêt de la réanimation : *"c'est un texte très important, d'un pape très en avance sur son époque"* a-t-il insisté.

Le Père Verspieren a aussi évoqué les écrits de Jean-Paul II sur l'euthanasie et l'assistance au suicide : *"Il emploie ces mots de façon précise pour ne pas confondre l'euthanasie avec l'arrêt de traitements médicaux déraisonnables, ni avec des soins palliatifs bien conduits, ni avec l'emploi de produits sédatifs destinés à apaiser les souffrances"*.

Le Père Jean-Marc Harnois, aumônier du Centre de rééducation et de réadaptation de Kerpape à Plœmeur a également apporté son témoignage. La session s'est achevée par un travail d'échange entre les participants, sur l'accompagnement des malades.

I. Nagard

* **Rapport "Sicard"** : du nom du professeur Didier Sicard à qui a été confié, en juillet 2012, une mission présidentielle de réflexion sur la fin de vie.

* **Comité national d'éthique** : organisme de réflexion éthique, scientifique et philosophique ayant uniquement un rôle consultatif. Dans son avis 121, du 30 juin 2013, *"fin de vie, autonomie de la personne, volonté de mourir"*, il émet plusieurs recommandations.

* **Conférences des citoyens** : Le comité consultatif national d'éthique et l'Ifop ont organisé une conférence de citoyens sur la fin de vie. Un panel de 18 français qui se sont réunis pendant quatre week-end, interrogeant personnels médicaux, juristes et familles de patients sur les questions d'euthanasie et de suicide assisté. Son avis a été rendu public le 16 décembre dernier.

* **Loi Léonetti** : du nom du député Jean Léonetti, auteur de la loi de 2005 sur les droits des malades et la fin de vie.

Le dimanche 16 février, à 10h45,
l'émission "Le jour du Seigneur", sur France 2
retransmettra, en direct, la messe célébrée en la
Basilique Notre-Dame-de-Paradis, à Hennebont.
Le prédicateur sera le Père René-Luc.



25 et 26 juillet 2014 :

Tous les Bretons à Sainte-Anne !

Cette année marque le centenaire de la déclaration du pape Pie X consacrant Sainte Anne Patronne de la Bretagne.

Les cinq diocèses historiques bretons invitent l'ensemble des paroisses bretonnes à Sainte-Anne-d'Auray. Ce grand pardon sera présidé par le nonce apostolique en France, Son Excellence Mgr Luigi Ventura, Archevêque titulaire d'Equilio.

Un appel pressant est fait au bénévolat pour aider les jours qui précèdent le pardon, mais aussi le jour même, afin d'assurer différents services tels que l'orientation des véhicules, la surveillance des parkings, l'accueil des pèlerins, etc.

**Il est possible de s'inscrire en envoyant un mail à :
sainteanne-patronnebretagne@sainteanne-sanctuaire.com**

Envoi *en Mission*

Audrey Furaut, de Lanester, part comme volontaire pour 2 ans à Quezon City aux Philippines. La jeune femme est technicienne en chimie analytique et responsable de laboratoire ; elle est également bénévole à "Bretagne solidarité Pérou-Bolivie".



Le groupe des 54 volontaires DCC qui partent en mission, dans 27 pays différents.

La Délégation Catholique pour la Coopération lui confie la mission de responsable de projets de **Life Project 4 Youth (LP4Y)**, une ONG travaillant à l'insertion professionnelle et sociale de jeunes en Asie. Ils sont issus de la grande pauvreté et victimes de l'exclusion ou déscolarisés, sortis prison, handicapés, ou sont parfois de très jeunes mères isolées.

Elle aura pour mission de "coacher" une quinzaine de jeunes engagés dans un micro-projet. Elle devra les accompagner dans le développement d'une activité économique en équipe et transmettre les connaissances de base nécessaires, assurer le suivi de l'entourage des jeunes et des familles, la gestion et l'encadrement des activités du centre et le suivi des relations avec les partenaires économiques du centre.



Formation à la Vie

"Qui est l'Homme ?" l'Université de la Vie (8^{ème} édition) proposée par Alliance Vita a encouragé ses participants à répondre à cette question grâce à cinq lundis de formation dans 50 villes à travers la France, en liaison directe avec les intervenants à Paris, afin de comprendre les enjeux éthiques et bioéthiques du début à la fin de la vie.

Inédite dans la forme, cette série de conférences était menée depuis Paris et retransmise en visioconférence. 20h30 précises, à la Maison du diocèse, à Vannes, 90 personnes sont déjà plongées dans les notes de la soirée précédente et la fiche qui jalonnait cette nouvelle rencontre. La visioconférence débute. A Paris, une jeune femme accueille les intervenants : le docteur Mirabel (cancérologue), Tugdual Dervil (délégué général d'Alliance Vita), Caroline Roux (coordinatrice des services d'écoute d'Alliance Vita), Henri de Soos (coordinateur de "SOS fin de vie"). Leurs exposés ne dépassent pas la demi-heure, des extraits de reportages, d'interviews viennent les ponctuer. En fin de soirée, d'autres intervenants, présents dans la salle, apportent leur témoignage en lien avec le sujet. Les participants repartent tous plus armés dans leurs responsabilités. Plus d'informations sur : www.universitedelavie.fr

**Bouge ton corps,
bouge ton cœur !**

12 Avril 2014

Le rendez-vous
de tous les collégiens
au Lycée Anne de Bretagne
de LOCMINÉ
9h30 - 17h30

Viens faire la fête avec

- tes 5 sens
- les Jeunes en Mouvements
- ton pique-nique
- le groupe INTENSE

Inscription **3 €**
avant le 3 mars

Appelle ton animatrice :
Patricia BRIENT 02 97 60 00 25
Élisabeth ROBERT 02 97 60 30 01
Gisèle LAHOUSSE 02 97 66 77 13
Anne-Hélène RIOU 06 98 82 78 25

FÊTE DE PAYS ORGANISÉE PAR LA PASTORALE DES JEUNES DE LOCMINÉ - SAINT-JEAN-BRÉVELAY - GRAND-CHAMP

Fête des Jeunes

du Pays de Locminé

L'Église qui rayonne "phosphore" en ce moment dans le Pays de Locminé pour préparer un rendez-vous des collégiens et lycéens du secteur (300 jeunes invités).

Le 12 avril prochain, ils sont tous invités à partager une journée festive sur le thème des "5 sens", et de la découverte des mouvements de jeunesse qui leur sont proposés toute l'année. A 16h, ils participeront à la messe avec la communauté paroissiale de Locminé, en y apportant leur rayonnement !

Rayonner



Elena Lasida

pour un avenir social et solidaire

* Elena Lasida est née en 1959, en Uruguay, elle est docteur en économie et théologie, maître de conférence à la Faculté des sciences sociales et économiques de l'Institut catholique de Paris. Elena Lasida est aussi chargée de mission à "Justice et Paix" et membre du Conseil des Semaines Sociales de France.

Invitée par les Semaines Sociales de Bretagne, le Service diocésain de Formation Permanente et le Centre spirituel de Penboc'h à Arradon, l'économiste Elena Lasida* a proposé le 13 janvier dernier, une journée de réflexion, puis une conférence, le soir à Vannes, sur le thème de l'économie sociale et solidaire, une "utopie" qui peut pleinement jouer un rôle.

Partant du constat que la représentation de l'économie oscille entre la diabolisation (concurrence déloyale, tromperie, égoïsme) et la sacralisation (l'économie peut tout résoudre, la croissance est la solution à tous les maux de notre société), Elena Lasida repositionne l'économie sociale et solidaire comme un outil, pour en parler comme d'un lieu où se construit la vie.

"Cette vie se construit grâce à tous ceux que l'on croise et qui croient, même s'il n'y a pas d'assurance, que ça vaut le coup de vivre" dit-elle. "Avec ces gens, en mêlant les savoirs, on met l'économie en dialogue avec la théologie, elle ne s'appuie pas seulement sur un registre moral.

L'économie sociale, c'est une manière particulière d'organiser l'économie (par des coopératives, des mutuelles, des associations ou des fondations). Depuis 1986, une charte définit l'économie sociale. Elle nécessite des structures à fonctionnement démocratique (toutes les personnes concernées ont une voix) ; la lucrativité est limitée (jamais définie par la rentabilité maximale) et une démarche collective, mutualisante, entraîne la mise en commun des produits ou des ressources.

L'économie solidaire fait, elle, réfé-

rence à la finalité de l'activité et à sa dimension sociale (par exemple, le commerce équitable est une réponse à l'inégalité Nord/Sud du commerce international).

Aujourd'hui, les deux termes de « *social et solidaire* » sont utilisés ensemble pour réunir l'organisation et la finalité de celle-ci. Alors, l'économiste s'interroge sur la nouveauté qu'apportent ces pratiques à l'économie et à la société ? La première nouveauté qu'elle met en lumière, c'est la place centrale de l'aspect collectif de cette économie, ainsi que l'inventivité dans les manières de mettre en commun (le capital, le risque, les ressources, les revenus...) Dans l'économie classique, l'acteur est indépendant et souhaite maximiser son intérêt par rapport au marché. l'économie sociale et solidaire pense, elle, que les acteurs sont interdépendants et qu'ils ont des intérêts communs. Alors, les choix de l'un ont un impact sur l'autre. Le producteur a une responsabilité vis-à-vis du consommateur et réciproquement.

C'est une valeur qu'Elena Lasida tient à défendre : *"l'économie suppose toujours un lien entre deux personnes (producteur/consommateur, épargnant/investisseur, dirigeant/salarié). L'économie a une nature sociale et politique autant que finan-*

cière. En choisissant un modèle économique, on choisit un mode de relation. La dimension relationnelle est un produit de l'activité", qui nécessite, selon elle qu'on s'interroge : "Lorsque je consomme, qu'est-ce que je produis comme relation, comme lien social ?" Dans ce cas, poursuit-elle, "Mon achat, peut « changer le monde » c'est un acte politique, qui peut contribuer à créer un monde plus juste".

Résonances bibliques

Si l'idée de la redistribution dans l'économie classique, fait écho à de nouvelles formes de réciprocité dans l'économie sociale et solidaire, elle renvoie aussi à la notion d'alliance que l'on trouve dans la Bible. Elena Lasida a profondément scruté les textes et elle prend appui sur la Genèse : "Après le déluge, Dieu dit à Noé « plus jamais, je ne détruirai la terre... » Dieu fait alliance avec l'homme et le rend responsable, à part entière, de l'avenir de la Terre. L'alliance transforme les partenaires en co-créateurs". Et elle poursuit par ce parallèle : "l'économie est toujours très préoccupée par l'avenir, avec un seul registre : celui de la sécurité. L'avenir, pour les hommes de la Bible prend la dimension d'une promesse. Dieu dit à Abraham « quitte ta terre, je te promets que tu arriveras en Terre promise... ». Pour Dieu, la promesse est ce qui met en marche plus que le but atteint. C'est ce qui fait se lever et avancer vers un meilleur possible, c'est une force et non une promesse de sécurité." Dans la Bible, l'avenir est fait d'un meilleur possible.

En économie, on raisonne en quantité d'argent, de biens et de services produits. Les récits bibliques de la Création invitent à établir des relations nouvelles entre ce qui était confondu (Dieu sépare le jour de la nuit, les animaux du ciel et ceux des eaux...) c'est de l'ordre de la production de richesses. L'économie sociale et solidaire n'est pas seulement palliative, elle ne fait pas que de la réparation, elle invente de nouvelles voies. Mais elle n'est pas un "modèle" alternatif, en raison principalement de la multiplicité de ses formes ; elle permet de se rendre compte que l'économie peut développer des manières nouvelles de faire, d'entrer en relation. L'économie est un lieu qui donne envie de vivre.

Aux questions de la salle, elle répond avec optimisme et fermeté :

"La mondialisation est une bonne nouvelle ; on l'a diabolisée, mais c'est une ouverture au monde, un lieu de croisements et d'interdépendances entre les cultures. Le problème est de savoir quelle ouverture et quels types de liens on choisit".

"La croissance en économie n'a été pensée globalement qu'en terme de PIB. Il faut la penser d'une autre façon, en terme de relation d'épanouissement..."

"L'économie sociale et solidaire est une utopie qui ne doit pas nous faire fuir la réalité, mais nous pousser en avant. Elle est marginale ; c'est ce qui lui donne la force d'imaginer. Elle est la marge qui fait bouger le centre".

I. Nagard





« Quand nos ados boudent la foi »

*J.-M. Petitclerc
ne baisse pas les bras*

* Polytechnicien, Jean-Marie Petitclerc est prêtre salésien. Éducateur spécialisé, il a fondé l'association "le Valdoco" à Argenteuil (aujourd'hui également présente à Lyon), qui réalise des actions de prévention, d'éducation et d'insertion professionnelle des jeunes.



On le connaît pour son expertise et sa clairvoyance en matière d'éducation. Invité par la Pastorale de l'Enseignement Catholique, le Père Jean-Marie Petitclerc a avancé plusieurs pistes pour une pastorale réactive, accueillant la sensibilité des adolescents et répondant clairement à leur profond désir de vérité.

Le prêtre salésien introduit son propos en analysant le contexte actuel et le mal-être ambiant qui se répercute sur les ados qu'il côtoie : "La crise dure depuis plus de quarante ans, dit-il, on ne peut plus appeler cela une crise... Et on ne peut donc pas rêver d'un "après-crise" qui ressemblerait au temps d'avant la crise". Le virage est pris et il faut continuer à avancer. "Ces mutations intenses font dire aux économistes qu'on ne connaît pas la moitié des métiers qui existeront dans vingt ans". Et il poursuit : "La capacité à transmettre tient à la qualité de relation qui est nouée entre l'adulte et le jeune. Il faut privilégier une stratégie du « aller vers », plutôt que celle du « faire revenir à ». Le premier droit de l'enfant du 21^{ème} siècle, c'est le droit à la cohérence chez les adultes qui l'accompagnent".

rie Petitclerc sourit : "Si on a le sentiment que la foi n'est pas une bonne nouvelle, il vaut mieux se taire. Sinon on peut leur indiquer ce chemin de bonheur, et pour le faire, l'idéal est d'emprunter la pédagogie même de l'Évangile : Jésus prend très rarement l'initiative du dialogue (quatre fois seulement), et c'est aussitôt pour rendre la parole à celui à qui il s'adresse. Mais Jésus cherche toujours à mettre en accord ses paroles et ses actes."

L'enfant prend confiance en mémorisant sa réussite antérieure qui lui donne le courage d'avancer.

Après avoir balayé rapidement les mutations qui agitent notre monde : géopolitiques, économiques, biologiques, technologiques et écologiques, Jean-Marie Petitclerc s'interroge : qu'est-ce qui fait obstacle aux propositions de la foi ? Il pointe d'abord un certain besoin de certitude ; le rationalisme ambiant est à contre-courant de la foi, et il s'enflamme : " la foi est une dynamique et

Proposer la foi, c'est donc annoncer une bonne nouvelle... Jean-Ma-

non un objet ; comme l'amour on ne la possède pas une bonne fois pour toutes ; elle se construit et évolue toujours".

Il alerte son assistance contre une certaine tendance à prendre les jeunes pour une catégorie sociale : *"ils sont une classe d'âge au sein de laquelle existent des individus très divers. En faire une catégorie sociale les enferme dans des comportements stéréotypés et les oppose au reste de la société".*

La confiance est un moteur à trois temps : L'éducateur fait confiance à l'enfant, pour qu'il ait confiance en lui et qu'il accepte de faire confiance.

Alors, quels points d'appui peuvent soutenir la proposition de la foi ? Tenir compte du primat de l'affectif sur l'institutionnel. Les temps sont révolus où l'on écoutait l'expérience des aînés pour guider son chemin ; aujourd'hui il faut expérimenter, ressentir une émotion pour se mettre en route. Pour rassurer les parents dans leur rôle d'éducateurs, Jean-Marie Petitclerc les invite à porter leur regard loin en avant : *"Les parents rêveraient que l'espace sociétal familial soit toujours au beau fixe, mais la relation éducative n'est pas toujours gratifiante, elle se vit au long cours. Il ne faut pas espérer que les jeunes apprécient la frustration et les interdits. Les résultats se constatent bien plus tard !"* Il dénonce au passage cette vie familiale qui tend à supprimer toute frustration et répond de façon individua-

lisée aux besoins des jeunes ; en cela elle n'assure plus sa fonction de premier lieu de socialisation.

Le Père Petitclerc, qui est aussi éducateur de rue aborde ensuite la notion d'autorité en précisant la nuance avec le pouvoir : *"le pouvoir je le reçois de l'institution, l'autorité je la reçois de ceux auprès de qui je l'exerce. Il n'y a pas de crise de l'autorité, mais une crise de la crédibilité du porteur de l'autorité".* La culture de « l'entre-soi » par rapport à la relation entre générations, comme le primat de l'instant sur la durée sont des obstacles à la transmission de la foi. Il est aussi

nécessaire à ses yeux de transformer le regard adulte sur l'avenir : *"ce qui donne sens à l'effort, c'est de se fixer des objectifs. Chaque enseignant doit être habité par la question du sens. On ne peut pas construire du sens dans l'instant, mais dans la conjugaison du passé, du présent et du futur. Il faut donner envie à chaque jeune de pousser plus loin, de grandir en confiance".*

La conférence s'achève par une courte méditation sur les Béatitudes, et particulièrement l'affirmation : « *Bienheureux les enfants* » car tout enfant a envie de grandir, quelle que soit l'époque, et pourvu que les adultes accompagnent cet élan de vie, or *"Le Royaume n'est ouvert qu'à ceux qui ont envie de grandir"*.

I. Nagard



"Quand nos ados boudent la Foi", Jean-Marie Petitclerc, éditions Médiaspaul - collection Débats, juin 2013. 87 pages.

"Éducation non-violente, Comprendre, prévenir, enrayer la violence", Jean-Marie Petitclerc, éditions Saint-Augustin, novembre 2005.

Eduquer aujourd'hui pour demain", Jean-Marie Petitclerc, éditions Salvator, septembre 2010.



Le corps pour aimer

Le 4^{ème} module de la formation à l'anthropologie chrétienne était animé par Marie-Laure de Salins, (20 ans d'expérience en EARS, comme infirmière scolaire et conseillère conjugale et familiale au CLER), animatrice au Service pastorale de la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.

« Droit et devoir fondamentaux des parents »¹, l'éducation sexuelle doit être transmise au moyen du « dialogue interpersonnel » entre parents et enfants. Dans « Vérité et signification de la sexualité humaine : des orientations pour l'éducation en famille » (1995), le Conseil Pontifical pour la Famille rappelait également la loi de subsidiarité, lorsque l'école coopère à l'éducation sexuelle.

En 2001, l'Éducation Nationale dispose qu'« une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène » (Loi n° 2001-588). Dans leur « ministère éducatif » (cf Familiaris Consortio), comment les parents chrétiens peuvent-ils alors collaborer avec les autres instances éducatives en la matière ? Comment veiller à ce que leurs enfants reçoivent des informations « proportionnées » à leur phase de développement personnel et conformes aux principes chrétiens ? D'autant qu'une « authentique éducation à la sexualité et à l'amour », comme y invite Evangelium Vitae (1995), exige « la formation à la chasteté, vertu qui favorise la maturité de la personne et la rend capable de respecter le sens « sponsal » du corps ». (n°97)

Afin d'informer de façon adéquate les jeunes et de transmettre une culture sexuelle vraiment et pleinement axée sur la personne, l'« EARS » (Education affective, relationnelle et sexuelle) trouve aujourd'hui sa place dans le « processus global d'éducation » poursuivi par l'Enseignement Catholique, celui-ci visant à

la formation intégrale de la personne². Fondée sur l'anthropologie chrétienne, et en particulier sur la théologie du corps selon Jean-Paul II, l'EARS s'inscrit dans une éducation plus large à la relation, laquelle « concerne tout le parcours scolaire ». Étroitement liée à l'affectivité, la sexualité ne peut en effet être réduite à la génitalité, au risque de conduire à une vision « fragmentée du corps » : elle doit être intégrée « dans la construction de la personne qui ne trouve son identité qu'en relation ».

V. Roger

¹ Familiaris Consortio n°37

² « L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement », commission permanente de l'Enseignement Catholique, texte promulgué le 16 avril 2010.

Quelques repères pour l'EARS

- « **Intégration de la sexualité dans la personne** » : la sexualité ne peut être dissociée de « la dynamique de tout l'être et d'un projet de vie ». La dimension fondamentale de la sexualité étant celle de la **communio**n de l'homme et de la femme, la sexualité engage comme « acte chargé de sens qui doit être finalisé à un projet de vie ». L'Église appelle donc à un **chemin de liberté, en vue de l'engagement**.

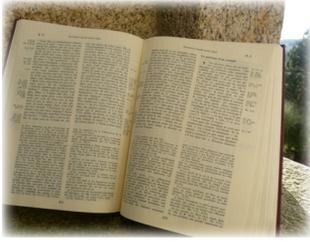
- Éducation au **discernement** : que dois-je faire pour bien faire ? (maîtrise de soi, patience, force intérieure, ...).

- Appropriation et **intérieurisation des interdits**, comme structurants et devant permettre l'**exercice de la liberté individuelle**.

- Connaissance de soi et maîtrise de soi (besoins, sensations, émotions, ...) qui conduisent à la réalisation de soi.

- **Éducation du corps et du cœur**, pour unifier la personne. **Formation simultanée du corps et de l'esprit**.

- La prévention des conduites à risques à l'école ne trouve son sens que dans la découverte de l'**articulation féconde entre responsabilité et liberté**.



A la découverte de la Bible

103 – Montons à Jérusalem

Jésus vient de grouper autour de lui une poignée de disciples. Il s'agit maintenant de les former, pour en faire les piliers inébranlables de son Eglise. Former ses disciples, c'est les préparer à suivre le chemin inattendu de la Croix...

Marc se souvient

Pour l'avoir souvent entendu dire, Marc se souvient parfaitement de ce qui est arrivé à Jésus et au petit groupe de ceux qui l'ont suivi presque dès le début. Il était jeune encore, mais il avait écouté avec intérêt ce que racontait Simon-Pierre aux Romains quand il était arrivé à Rome vers les années 60 et qu'il parlait de Jésus. Il avait prêté attention aussi aux explications plus savantes de Paul. Quelques années après la mort de ces deux colonnes de l'Eglise, Marc s'était mis en tête d'écrire ce qu'il avait retenu des explications de l'un et de l'autre, concernant Jésus de Nazareth. Il avait bien compris les deux pôles de l'argumentation qu'il avait retenus : d'abord Jésus est le Christ; puis il est le Fils de Dieu. Marc a voulu les souligner clairement dans son livre.

Un changement de regard

C'est au lendemain de la profession de foi de Pierre, qu'un changement important s'est produit dans l'esprit et dans l'attitude des disciples. Jésus les

a invités à monter avec lui sur une des hautes collines de Galilée. Seuls Pierre, Jacques et Jean ont accompagné Jésus jusqu'en haut. Mais ils n'ont raconté leur aventure que plus tard, car Jésus leur avait interdit d'en parler aux autres. En fait là-haut, les trois privilégiés ont été témoins d'une vision extraordinaire. Jésus leur est apparu transfiguré, vêtu d'un blanc resplendissant. Avec lui, se tenaient Moïse l'homme de la Loi du Sinaï, et Elie l'homme du combat contre les idoles. Une voix leur présentait Jésus : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, c'est lui que vous devez maintenant écouter.

Marc continue son récit. A leur descente de la montagne, une grande foule de curieux les attend. Jésus leur répète : Je serai livré aux mains des hommes, ils me tueront, et trois jours après ma mort, je ressusciterai. Tous sont très étonnés, mais personne n'ose lui demander la moindre explication. Jésus et ses disciples continuent alors leur route, tout en développant un enseignement surprenant sur la dignité des enfants, le danger des richesses, l'usage de l'autorité, et bien d'autres problèmes humains.

À Jérusalem

Ils arrivent bientôt aux portes de la Ville sainte. Jésus a pleinement conscience de ce qui va lui arriver. Au moment d'entrer, il organise lui-même un vrai cortège, afin de souligner l'importance de ce qu'il vient y faire. Il ajoute des prédictions déconcertantes. Regardez bien toutes ces constructions, dit-il. Bientôt il n'en restera plus pierre sur pierre, tout sera détruit. Faites bien attention à ce qui va se passer. Prenez garde et veillez !

Deux jours après, doit avoir lieu la fête annuelle de la Pâque, célébrée rituellement avec des pains sans levain, en mémoire de ce que vécut le peuple d'Israël la nuit très sainte de la Sortie d'Egypte, au temps de Moïse. Dans une salle qu'il a fait préparer spécialement pour cela, Jésus prend le pain, et le par-

tage entre ses amis en leur disant : Prenez et mangez, ceci est mon corps. Puis il fait passer une coupe de vin : Prenez et buvez, ceci est mon sang, le sang de l'Alliance versé pour la multitude.

Pendant ce temps, Judas, l'un des Douze, fait son horrible travail de trahison, et livre Jésus à ceux qui veulent sa mort. Il se fait payer pour cela de trente pièces d'argent.



La Passion et la Mort de Jésus

Marc, dans son évangile, s'en souvient fort bien, car Simon-Pierre le lui a si souvent raconté, en versant des torrents de larmes. Sur ordre des chefs des Juifs, des soldats du temple sont venus arrêter Jésus à Gethsémani. Ils l'ont conduit au tribunal du grand-prêtre pour qu'il y soit condamné. En parlant de cela, Pierre était très ému, surtout en racontant comment une des servantes du grand-prêtre l'avait poussé par trois fois à renier son maître. Il disait comment Jésus et lui s'étaient ensuite rencontrés à la sortie du tribunal. Jésus condamné et enchaîné l'avait regardé avec une tendresse incroyable ! Oh ce regard, avait dit Pierre, je ne l'oublierai jamais ! Pierre avait raconté ensuite qu'il avait entendu les insultes et les railleries de la populace, le chemin de la croix si long et si pénible, et l'horrible agonie interminable au Golgotha, le Lieu-du-Crâne. Jésus avait crié : Eloï, Eloï, lama sabactani. Affreux ! Une pitié ! Puis Jésus avait incliné la tête, et rendu son dernier souffle. Mais Pierre avait entendu le centurion qui commandait l'exé-

cution, un soldat romain pourtant, un païen. Voyant comment Jésus était mort, il avait déclaré à haute voix : Vraiment, cet homme était Fils de Dieu.

Ainsi prend fin le récit de Marc. Il y avait là, ajoute-t-il, des femmes qui observaient de loin, Marie-Madeleine, Marie mère de Jacques le Petit et de José, Salomé, et beaucoup d'autres, qui s'étaient mises au service de Jésus et de ses disciples depuis la Galilée. Déjà il se faisait tard. Joseph d'Arimathie, un ami, membre du Conseil des Juifs, alla demander à Pilate le corps de Jésus. Ayant obtenu l'autorisation de l'enlever, il l'enveloppa dans un linceul, et le déposa dans un tombeau neuf creusé dans le roc. Marie-Madeleine et Marie mère de José, regardaient.

Le Premier Jour de la semaine

Le sabbat terminé, les femmes, de grand matin, achetèrent des parfums pour terminer l'embaumement. Or devant leurs yeux, le tombeau est ouvert. La pierre qui le fermait est roulée de côté. Elles entrent, et aperçoivent un jeune homme vêtu de blanc qui leur dit : N'ayez pas peur. Vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié ? Il est ressuscité, il n'est pas ici. Allez dire à ses disciples et à Pierre : il vous précède en Galilée, là vous le verrez, comme il vous l'a dit...

Quelques phrases supplémentaires ont été ajoutées par la suite au récit de Marc, dès le deuxième siècle, afin de le compléter en évoquant les apparitions. On y trouve surtout des recommandations à l'intention des disciples de la première heure, des disciples de toutes les générations, à notre intention à nous : *"Allez maintenant dans le monde entier annoncer partout la Bonne Nouvelle, Jésus est vivant, il est ressuscité des morts."*

P. Jean Le Dorze

Sont confiés à nos prières

Congrégation des Frères de Ploërmel

Frère Ange Thébaud décédé à la Maison Saint-Martin (Josselin) le 5 janvier, à l'âge de 94 ans, dont 78 ans de vie religieuse.

Père Jean Havret

Le Père Bernard Théraud, supérieur de la maison Saint-Joachim, a fait la présentation du défunt, au début de la célébration de ses obsèques dans la basilique de Sainte-Anne-d'Auray le 27 novembre 2013.

« Nous sommes rassemblés pour célébrer les obsèques religieuses du Père Jean Havret. Nous l'entourons de notre affection, de notre amitié, de notre fraternité sacerdotale. Jean est né à Trith-Saint-Léger, dans le Nord, le 8 mai 1920. Avec sa sœur, il est revenu chez sa marraine de guerre à Pontivy, pour ne plus quitter la Bretagne. Il a fait sa scolarité, puis est entré au Grand Séminaire de Vannes. Il a été ordonné prêtre par Monseigneur Le Bellec le 29 juin 1943. Il n'avait que 23 ans, qu'il venait d'avoir le mois précédent.

Il est nommé vicaire-instituteur à Saint-Barthélémy pendant deux ans, puis à Ploëmel, pendant cinq ans. En 1950, il est nommé vicaire à Port-Louis où il restera 16 ans, faisant le bonheur des jeunes de cette époque, notamment au sein du patronage La Jeanne-d'Arc. Ces jeunes lui sont restés très attachés. Ils l'ont accompagné durant sa longue maladie. Ils sont là, ce soir, avec leur drapeau. Ils interviendront tout à l'heure, à la fin de la célébration.

En 1966, le Père Jean Havret est nommé recteur de Saint-Gilles, puis, en 1972, chargé de la paroisse Sainte-Jeanne-d'Arc, à Lorient où il est resté huit ans. A partir de 1980, son ministère sera un service d'aumônerie, d'abord à la Maison-Mère et au Juvénat des Frères, à Ploërmel (1980-1985), puis à la Maison-Mère des Filles de Jésus de Kermaria, pendant sept ans, (1985-1992) et enfin, aumônier des Frères des Saints-Anges pendant deux ans (1992-1994).

Retiré à la Maison Saint-Joachim, à Sainte-Anne-d'Auray en 1994, il y séjournera pendant dix-neuf ans, jusqu'à ces derniers mois où il a été hospitalisé, à Vannes d'abord, puis à Auray où il est décédé, dans la 93^{ème} année de son existence et la 70^{ème} de son sacerdoce.

Nous rendons grâce pour cette longue vie de prêtre, discrète, mais profondément enracinée dans la foi où Jean a donné le meilleur de lui-même, dans une grande charité fraternelle. Nous le confions à la miséricordieuse bonté de notre Père du ciel. »

Dans l'homélie, le Père Jean Hamonic a parlé de *« l'homme de prière, chapelet toujours à la main ou tout près de lui ; son bréviaire portait le poids des ans autant que son utilisateur. Pour donner tout son sens à sa vie, il passait des heures à la chapelle : bien souvent, il ressemblait au bon paroissien de Jean-Marie Vianney ; plongé dans l'adoration, il somnait dans le sommeil... C'était un homme de l'Eucharistie. »*

Son corps est inhumé dans le cimetière de la Maison Saint-Joachim.

Père Maurice Guillerme

Au début de la cérémonie de ses obsèques dans la basilique de Sainte-Anne-d'Auray le 29 décembre 2013, le Père Bernard Théraud a présenté le Père Guillerme.

« Il est né à Saint-Martin-sur-Oust le 18 février 1931. Il y a passé une partie de son enfance ainsi qu'à La Gacilly. Mais pour lui, son enracinement familial était à Arradon. Il est venu faire ses études secondaires au Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray. Puis, il est entré au Grand Séminaire de Vannes.

Il a été ordonné prêtre par Monseigneur Le Bellec le 1^{er} avril 1956, quelques mois avant ses camarades de cours, car c'était, à l'époque, le rappel des réservistes, lors de la guerre d'Algérie. En octobre 1956, il est nommé vicaire instituteur à Melrand. Il y est resté seulement trois ans, car il a eu un grave accident qui a occasionné la mort de sa maman : ce qui l'a marqué toute sa vie. En octobre 1959, il est nommé professeur au petit séminaire de Sainte-Anne-d'Auray et étudiant à Angers. Il y restera jusqu'en 1970, car il est nommé aumônier du lycée de Lorient. En octobre 1975, il est nommé délégué diocésain à la pastorale de l'Enseignement Public. En 1986, il est nommé à la paroisse de Sainte-Anne-d'Arvor à Lorient, tout en continuant d'accompagner l'aumônerie de l'Enseignement Public. En 1991, il est chargé de la paroisse de Séné pendant 11 ans.

Atteint par la maladie, il est nommé, en 2002, à la charge pastorale in solidum des paroisses d'Hennebont, Brandérion, Inzinzac-Lochrist et Penquesten, avec résidence au Guiriell. Se déplaçant de plus en plus difficilement, il se retire à la Maison Saint-Joachim, à Sainte-Anne-d'Auray, le 29 novembre 2008. Il y a trois semaines, ne pouvant plus se déplacer et souffrant le martyre, il est envoyé à l'hôpital de Vannes pour des examens. C'est là que le verdict est tombé.

Voici ce qu'il m'a dit, lors de ma troisième visite, au début de son hospitalisation : « Ah, c'est toi, Bernard, merci d'être venu me voir, tu es un copain ». Puis, après un long silence : « tu vois, c'est un chemin inattendu, il ne faut pas le faire seul. Il faut le faire, pas à pas, avec le Christ. » Il avait son « Prions en Église » sur sa chaise. Il est décédé le 25 décembre 2013.

Maurice était un homme de très grande foi, profondément attaché à son sacerdoce et passionné par l'annonce de l'Évangile. En véritable disciple, il a suivi jusqu'au bout le Christ, son Seigneur, marchant, comme lui, pas à pas sur le chemin de la souffrance. Nous rendons grâce au Seigneur pour cette belle vie de prêtre et nous lui demandons de lui donner en partage, pour l'éternité, son amour, sa paix et sa joie. »

Dans l'homélie, le Père Adrien Collet parle aussi de l'homme de foi : « la vie de Maurice a toujours été marquée par son désir de partager, à sa manière, - un peu forte quelquefois - sa foi en Jésus-Christ. Il aurait sans doute pu dire, comme Saint Paul : " Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile ! " Il a dit à des amis sur son lit d'hôpital : " continuez à semer l'amour autour de vous, c'est ça l'essentiel. " Dans son testament, écrit le jeudi saint 2004, il a dit : " Merci de ne pas m'oublier dans vos prières ! Et que chante la vie de Dieu dans le cœur de ceux et celles qui furent mes compagnons de route et de tous ceux et celles avec qui je vais chanter l'éternel Alléluia dans un amour qui ne nous aura jamais manqué. "

Son corps est inhumé dans le cimetière de la Maison Saint-Joachim.

Après-midi "Répertoire"

Le Service diocésain de 'Liturgie et Sacrements', dont la Commission Musique Liturgique, vous propose une rencontre dans chaque Pays, afin d'enrichir et de consolider un répertoire de chants communs (chants du Carême, de Pâques, Ordinaire de la Messe).

Voici toutes les dates et lieux : vous aurez ainsi le choix selon vos disponibilités. Merci de répondre à cette invitation et de la diffuser autour de vous. Nous comptons sur chacun pour 'rayonner' en chantant ou en invitant à chanter.

Samedi 22 février, 14h30-16h30 :

- **Locminé, Saint-Jean-Brévelay, Grand-Champ** (responsable : Madeleine Le Guillanton). *Maison-Mère des Sœurs de Kermaria, route de Locminé, à Plumelin.*

- **Auray, Carnac, Quiberon, Belle-Ile, Belz, Pluvigner** (responsable : Gaston Riguidel). *Salle paroissiale Bourdeloye, à Auray.*

Samedi 1^{er} mars, 14h30-16h30 :

- **Guer, Carentoir, Malestroit** (responsable : Yvon Roussel). *Église de Guer.*

- **Ploërmel, Josselin, Mauron, La Trinité-Porhoët** (responsable : Gérard Lamarque). *Maison des Frères de Ploërmel.*

- **Vannes, Elven, Arradon** (responsable : Anne-Noëlle Linplair). *Chapelle de l'EPSM de Saint-Avé (juste à l'entrée de l'hôpital).*

Samedi 15 mars, 14h30-16h30 :

- **Pontivy-Cléguerec, Baud, Rohan** (responsable : Françoise Pasco) *à la Basilique de Pontivy.*

Lieux et dates seront communiqués plus tard pour :

- **Lorient, Hennebont, Ploemeur, Pont-Scorff, Port-Louis** (responsable : Gérard Bernery).

- **Le Faouët, Gourin, Guémené-sur-Scorff, Plouay** (responsable : Paulette Carré).

- **La Roche Bernard, Allaire, Muzillac, Questembert, Rochefort-en-Terre** (responsable : Pierre Chesnais).

Photo de couverture (droits réservés) :
boussole peinte
sur une table d'orientation.



Le prochain numéro de votre journal diocésain paraîtra le 21 février 2014.

Directeur de publication :

Père Robert Glais.

Rédacteur en chef : Philippe Josse.

Journalistes :

Isabelle Nagard, Valérie Roger.

Adresse : Revue diocésaine

Maison du diocèse,

55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Tel. 02 97 68 16 51

chretiensenmorbihan@diocese-vannes.fr

Impression :

IOV Communication – Arradon

CPPAP 0215 L 86084

Bulletin d'abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

- 1 an, 35 €
- 1 an découverte jeune (-30 ans), 25 €
- 2 ans, 65€
- Soutien (1 an), 50 €
- Étranger (par avion), 40 €

À retourner à :

Abonnement - Maison du diocèse

55 rue Mgr Tréhiou, CS 92241,

56007 Vannes cedex

Joindre à ce coupon votre chèque

à l'ordre de "ADV - Chrétiens en Morbihan".

En cas de réabonnement merci d'indiquer votre numéro d'abonné.



Migrations internationales

Plaidoyer, choix des partenaires

Lors de sa journée départementale, le 26 janvier, le CCFD a proposé aux participants de poser un regard sur des engagements concrets en matière de migrations. Même s'il n'est pas un spécialiste, le CCFD en fait une de ses priorités car les personnes qui quittent leur pays, le font souvent pour fuir la faim et la misère, avec l'espoir de trouver ailleurs de meilleures conditions de vie et le CCFD est partenaire d'organismes qui, en France, accueillent les migrants.

Un atelier animé par un membre de la Cimade et des jeunes du CCFD a permis de chercher des arguments face aux préjugés qui ont cours et de mieux connaître la vie de ces personnes qui arrivent en France. Par exemple, loin d'être une charge pour l'État, les étrangers rapportent chaque année plus de 12 milliards d'euros (en effet, les travailleurs qui n'ont pas de titre de séjour paient des impôts et des cotisations sociales, mais n'ont pas droit aux prestations). Cet atelier a aussi permis de préciser les termes : étranger, migrant, demandeur d'asile, sans-papier, clandestin, réfugié... Et d'atténuer les peurs, en mettant en œuvre la parole de Jésus : "J'étais un étranger, et tu m'as accueilli". Un autre atelier était consacré au plaidoyer (voir encadré).

L'intervention de l'après-midi a permis aux 250 personnes présentes de

mieux comprendre comment on devient partenaire du CCFD. Seuls les projets portés par des collectifs qui œuvrent pour la transformation de leur société sont pris en compte. Il s'agit aussi de partir d'initiatives locales et de la culture du pays. Ces porteurs de projets ne sont pas tous chrétiens, mais partagent une même conception de la personne humaine (tout l'homme et tous les hommes). Le CCFD soutient souvent de petites initiatives, car l'expérience montre qu'elles peuvent servir d'exemples et apporter des graines d'espérance dans des situations qui semblent sans issue. Le travail avec les partenaires oblige les membres du CCFD à développer leur capacité d'écoute, à se mettre au pas de l'autre, à savoir recevoir d'eux.

**Eugène Le Texier,
pour l'équipe.**

Le plaidoyer

C'est un ensemble de prises de positions, de campagnes visant à influencer les décisions des responsables politiques et économiques. Car, lutter contre la faim et la misère nécessite de s'attaquer aux causes de ces atteintes à la dignité humaine.

Pour effectuer une analyse précise de la situation et de ses causes, le CCFD interroge ses partenaires. Ensemble, ils imaginent des moyens de pression destinés à mobiliser l'opinion publique, afin que chacun se sente concerné comme citoyen et consommateur, et fasse pression sur les décideurs. Les précédentes campagnes contre les paradis fiscaux ou pour l'annulation de la dette des pays pauvres ont contribué à une prise de conscience.

La nouvelle campagne du CCFD : "A qui profitent les investissements des multinationales?" dénonce à la fois la ruée sur les ressources naturelles (terres, pétrole, coltan...) et les conditions inacceptables dans lesquelles sont fabriqués de nombreux produits du quotidien (travail des enfants...) Pour les militants du CCFD, le plaidoyer est une manière concrète de répondre à la question qui traverse toute la Bible : "Qu'as-tu fait de ton frère?"